

Convocation du conseil communal

Le collège des bourgmestre et échevins prie les membres du conseil communal, en vertu de l'article 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du conseil communal, qui aura lieu à la mairie, **sise 18, rue Principale**, à Sandweiler, **le mardi 23 juillet 2024 à 18h00**.

ORDRE DU JOUR

Séance non publique

1. Nomination provisoire d'un fonctionnaire communal pour les besoins du service technique communal
2. Engagement d'un employé communal pour les besoins du service technique communal
3. Nomination d'un fonctionnaire communal pour le poste d'agent municipal

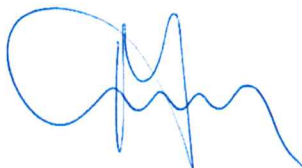
Séance publique

4. Informations du collège des bourgmestre et échevins
5. Vote d'un nouveau crédit budgétaire au budget extraordinaire de l'exercice 2024 pour l'installation d'une plateforme pour chaise roulante à l'école « Um Weier » à Sandweiler
6. Don 2024/04 – Association LGS Sandweiler
7. Deux modifications pour le règlement de circulation communal
8. Règlement de circulation temporaire concernant la rue d'Itzig à Sandweiler
9. Questions des conseillers communaux

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux à la réception communale.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

**Pour le bourgmestre empêché,
Claude Mousel, échevin**



**Le secrétaire communal,
Pascal Nardecchia**

